



Charte de constitution

Comité de défense de.....

Ce manifeste se donne comme objectif de rassembler toutes les forces partageant l'idée de défendre le développement d'un grand service public de santé, d'action sociale et médico-social financé à 100% par la sécurité sociale permettant de couvrir l'ensemble des besoins en santé de toute la population de la naissance à la mort et d'assurer les missions de formation et de recherche, fondamentales pour l'avenir de notre pays et de nos territoires.

Il défend la notion d'une conception large de la santé définie ainsi : la recherche d'un état de bien être biologique, psychologique et social.

Le système de santé et de protection sociale français était, il y a 20 ans, reconnu comme le meilleur au monde par l'OMS et pris en exemple dans le monde entier. Il est en recul, il devient défaillant. Toutes ses failles se sont révélées de façon incontestable lors de la crise COVID.

L'hôpital public est le pivot du système de santé. Il est malade des réformes hospitalières successives et des plans de restrictions budgétaires. Il a de plus en plus de mal à garantir ses missions d'excellence, de spécialités et de soins de proximité pour la population, notamment des plus vulnérables.

L'ensemble du service public sanitaire, social et médico-social assuré par les établissements relevant de la fonction publique et du système non lucratif participant au service public se voit attaqué dans ses moyens (humains, matériels, investissements et patrimoniaux) et donc dans sa capacité à répondre aux besoins d'accueils de la population.

Le statut des établissements et celui des personnels sont attaqués ce qui affaiblit notre capacité de résistance aux « lois du marché ». Le secteur lucratif infiltre nos établissements par tous les pores, récupère les activités les plus « rentables » et prospère grâce aux décisions politiques qui sacrifient notre système et par la même notre santé. L'enquête révélée dans Les Fossoyeurs démontre que le secteur lucratif n'est pas compatible avec l'intérêt général. L'argent public ne doit pas servir le développement de la richesse de quelques-un.e.s au détriment du plus grand nombre.

La capacité de notre pays (6^{ème} puissance mondiale) à répondre aux besoins en santé pose également la question de notre capacité industrielle à fournir les médicaments et le matériel médical de qualité nécessaire et au juste coût.

Nous, salarié.e.s sur secteur sanitaire, social et médico-social toutes catégories (techniques, administratifs, paramédicaux et médicaux) et tous secteurs confondus (public, non lucratif et lucratif), usager.e.s et citoyens, organisations syndicales, partis politiques, associations, nous engageons à déployer tous les moyens nécessaires pour défendre un système de santé et de protection sociale à la hauteur des besoins par le développement des services publics, en exigeant un financement de la sécurité sociale en réponse aux besoins.

Le comité de défense CGT de constitué le est composé de :

- UD
- UL
- USD
-

Ses membres s'engagent à :

- Assurer une veille des difficultés rencontrées par les usager.e.s sur le territoire
- Soutenir les luttes engagées par les salarié.e.s du secteur sanitaire, social et médico-social
- Interpeller les élu.e.s du territoire et notamment les parlementaires qui seront amenés à s'exprimer dans le cadre des débats sur le PLFSS et PLF 2023
- Organiser de débats publics avec l'ensemble de la population et des acteurs

Nous exigeons :

- Que le système sanitaire, social et médico-social réponde à l'ensemble des besoins de la population, de la naissance à la mort
- Que les choix qui impactent l'ensemble de la population ne soient pas décidés par quelques technocrates, en totale opacité et à l'encontre de l'intérêt général
- De sortir de l'enveloppe fermée de la Loi de finances de la sécurité sociale et de la tarification à l'activité
- Concernant les moyens humains : la reconnaissance des qualifications, de l'expérience et de la pénibilité, la réduction de la durée collective du travail, l'augmentation des effectifs et des formations
- L'arrêt des fermetures programmées
- La nationalisation des activités de soins et du médico-social

La santé n'est pas une marchandise, elle est un investissement, elle est un bien commun et doit être un indicateur de la richesse des pays.

Fédération de la santé et de l'Action Sociale

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 51
BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil
Site internet : <http://www.sante.cgt.fr/> • e-mail : sg@sante.cgt.fr